



JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2025/2026

PREAMBULE

- 1. Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux du Comité de la Marne, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par le Comité de la Marne de Basketball.**
- 2. Les championnats « JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18) » sont ouverts aux associations affiliées à la F.F.B.B. ayant réglé leurs amendes et cotisations départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassement de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.**
- 3. Dans ses championnats, les comités de la Marne, de l'Aube/Haute-Marne, et des Ardennes de Basketball se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.**

Article 1

Le Comité de la Marne de Basketball organise un championnat Interdépartemental « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** ». La participation à ce championnat désignera **les 4 équipes** qualifiées pour le championnat régional grand-est de sa catégorie pour la saison en cours. Les autres équipes seront versées dans un championnat interdépartemental et désignera l'équipe championne interdépartemental secteur « Champagne-Ardenne »

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2025-2026

Participeront au championnat Interdépartemental « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** » les équipes faisant acte de candidature issue des 3 départements de la Marne, de Aube/Haute-Marne, et des Ardennes avant le 1^{er} aout 2025.

En cas de désistement, du refus d'engagement, etc., en championnat régional suite à la qualification sportive l'équipe ou les équipes seront remplacées par le rattrapage d'une équipe, en priorisant la participation du même département ou du même secteur. En cas de défaut, la CSR-J, proposera une autre équipe, en concertation avec les Commissions Départementales concernées. La validation finale sera entérinée par le Bureau de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

Article 3 - Repêchages, désistements, remplacements

Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio.



Article 4 - Forfait

Les différentes phases d'un championnat ainsi que les phases finales (finale, titre, classement, play off, play down, etc.) sont une même et unique compétition au sens de l'interprétation

L'équipe qui déclare forfait lors des phases finales (titre, classement, play off, play down, etc.), sera déclassée à la dernière place du championnat.

Article 5 - Règles de participation

Type de licences :

En championnats départementaux et interdépartementaux, dans toutes les catégories d'âge le nombre de mutations et de licences T est limité à 5 au maximum : 3 mutés + 2 T ou 3 T + 2 mutés.

Pour les IE-CTC engagées en championnat régional « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** », le nombre minimum de joueurs issues du club porteur est fixé à 3 joueurs.

Article 6 - Rencontre

Horaire officiel :

- Samedi IDMU13 : 14h30 IDMU15 : 16h00 IDMU18 : 18h00

Limites horaires

- Pour les horaires fixés par les clubs recevant, il sera tenu compte de l'éloignement du club visiteur. Considérant le temps de déplacement (MAPPY, MAPS, ou autre...) pour se rendre du point de départ de l'équipe visiteuse à l'endroit de la rencontre, augmenté de 30 minutes (temps d'échauffement), l'heure programmée des rencontres devra permettre à l'équipe visiteuse de démarrer après 8h30 pour les rencontres se déroulant le matin et après 13h00 pour les rencontres se déroulant le samedi.
 - Le samedi : Pas de rencontre débutant avant 14h00 et après 20h00 ;
 - Le dimanche : Pas de rencontre débutant avant 10h00 et après 17h30 ;
 - En semaine : Pas de rencontre débutant avant 18h00 et après 20h00 ;
- (*) Saisie obligatoire d'une **demande de changement (dérogation)** pour jouer en semaine et dans d'autres conditions fixées par la règle ci-dessus.*

Temps de jeu :

- IDMU13 → 4 x 8min
- IDMU15 & IDMU18 à 4 x 10min, sauf disposition contraire prévue à l'annexe 4 des Règlements Généraux ;
- Intervalle entre les quart-temps de 2 min et mi-temps de 15 min ;
- Prolongations : En cas de résultat nul à la fin du temps de jeu, une ou plusieurs prolongations seront jouées jusqu'à l'obtention d'un résultat positif :
 - **IDMU13** : **1 seule** prolongation, puis Épreuve des lancers-francs
 - **IDMU15** : **1 ou deux** prolongations, puis Épreuve des lancers-francs
 - **IDMU18** : autant de prolongations que nécessaire.



Épreuves des lancers-francs :

- Chaque entraîneur désignera, parmi les joueurs pouvant participer à une éventuelle poursuite de la rencontre, un joueur chargé de tirer un lancer franc.
- Les points marqués par les deux joueurs désignés seront ajoutés à la marque de chaque équipe. Ci-après la première série* de lancers francs les deux équipes sont à nouveau à égalité la même procédure sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.
- Un joueur ne pourra tirer un nouveau lancer-franc que si tous les joueurs de son équipe ont pu tirer le même nombre de lancer-francs. L'ordre initial des joueurs sera conservé pour chacune des équipes.

***série : une série de LF est composée par la désignation d'un joueur de chaque équipe.**

Ballon :

- U13M → Taille 6
- U15M et U18M → Taille 7

Feuille de marque

- E-Marque V2 obligatoire

Salle, gymnase :

- Obligatoirement classée H1 par la FFBB

Brûlage :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, le club doit obligatoirement communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs qui seront dit « brûlés », qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe inférieure.

Personnalisation :

Lors des différentes phases, si 2 équipes du même club sont représentées au même niveau, ces équipes seront personnalisées.

Nombre de joueuses autorisées :

Domicile : 7 minimum / 12 maximum

Extérieur : 7 minimum / 12 maximum

Chronomètre des tirs :

- Conseillé.

Inter-équipe CTC :

- Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifique mise en place pour ce type d'équipe, licence AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisation des équipes, etc.

Statut de l'Entraîneur :

- Se conformer au respect du Statut de l'Entraîneur de la LRGE pour la saison en cours, en cas d'accession en championnat régional.



Article 7 - Obligations sportives

Sans objet

Article 8 - Adaptation règlementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points	X	<i>Nombre de rencontres théoriques (b)</i>
Nombre de rencontres comptabilisées (a)		

(a) *Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, ...).*

(b) *Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).*

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison en cours, d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 9 - Acceptation / Imprévu

L'engagement en Championnat Inter départemental secteur « Champagne-Ardenne » « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** », vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau du comité de la marne de Basketball sur proposition de la Commission Sportive.



Article 10 - Système de l'épreuve

Les championnats régionaux « **JEUNES MASCULINS (IDMU13 – IDMU15 – IDMU18)** » se joueront en 3 phases :

3.2 : PHASE UNE

3.2.1 : IDMU13

Les 8 équipes engagées en championnat sont réparties en 2 poules de 4 et disputeront un championnat en rencontre aller-retour.

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4.

Les 2 premiers accéderont au championnat régional, 2 finales d'accessions se joueront le week-end du 6 et 13 décembre en phase aller/retour

Ces finales opposeront les équipes 2A contre 3B et 2B contre 3A, en phase aller/retour avec match aller chez 3A et 3B les 2 équipes vainqueurs seront qualifiées pour le championnat régional.

Les équipes sont : Etoile, ESPE Chalons, Cormontreuil, Recy St Martin, RCB, ABGR, CTC TAAC, Nogent sur Seine

Les 2 poules sont :

Poule A

Etoile
ESPE Chalons
Cormontreuil
ABGR

Poule B

Recy
RCB
CTC TAAC
Nogent sur Seine



CALENDRIER 1° PHASE

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025	
1 Lu	36	1 Me		1 Sa		1 Lu	49
2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma	
3 Me		3 Ve		3 Lu	45	3 Me	
4 Je		4 Sa	JOURNEE 2	4 Ma		4 Je	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve	
6 Sa		6 Lu	41	6 Je		6 Sa	MATCH ALLER 3B/2A ET 3A/2B
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di	
8 Lu	37	8 Me		8 Sa	JOURNEE 4	8 Lu	50
9 Ma		9 Je		9 Di		9 Ma	
10 Me		10 Ve		10 Lu	46	10 Me	
11 Je		11 Sa	JOURNEE 3	11 Ma		11 Je	
12 Ve		12 Di		12 Me		12 Ve	
13 Sa		13 Lu	42	13 Je		13 Sa	MATCH RETOUR 2A/3B ET 2B/3A
14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di	
15 Lu	38	15 Me		15 Sa	JOURNEE 5	15 Lu	51
16 Ma		16 Je		16 Di		16 Ma	
17 Me		17 Ve		17 Lu	47	17 Me	
18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je	
19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve	
20 Sa		20 Lu	43	20 Je		20 Sa	
21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di	
22 Lu	39	22 Me		22 Sa	JOURNEE 6	22 Lu	52
23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma	
24 Me		24 Ve		24 Lu	48	24 Me	
25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je	
26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve	
27 Sa	JOURNEE 1	27 Lu	44	27 Je		27 Sa	
28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di	
29 Lu	40	29 Me		29 Sa		29 Lu	1
30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma	
		31 Ve				31 Me	



3.2.2 : IDMU15

12 équipes se sont engagées :

Etoile, Tinqueux, ESPE Chalons, Cormontreuil, Recy St Martin, RCB, Bétheny, ABGR, Taissy, CTC TAAC, Nogent sur Seine, Chaumont AC.

Une 1° phase de brassage sera faite suivant le tableau ci-dessous pour dégager les 8 équipes participantes à la 1° Phase de qualification, Le classement sera déterminé par le nombre de victoires puis la différence générale (Pts marqués - pts encaissés) puis le résultat entre équipes au même nombre de victoires si encore égalité.

Temps de jeu sur les plateaux de brassage :

- 2 x 10min
- Fautes de joueurs maximum : 3
- Fautes d'équipes par mi-temps : 5
- Intervalle entre la mi-temps de 2 mins
- Match nul possible

Victoire = 3pts, match nul : 2pts, défaite : 1 pt

Après la 1° journée de brassage du 20/21 septembre les 4 équipes classées 1° sont qualifiées pour la phase suivante,

Pour les 2°, 3°, et 4° de chaque brassage A, B, C, D, une autre journée de brassage sera organisée chez les 2°B et 2° D. Suivant le tableau ci-dessous, les 1ers et 2nds des brassages E et des brassages F seront qualifiés pour la phase suivante

		Lieu	Participant 1	Participant 2	Participant 3		Liste équipes	
WEEK END 1	BRASSAGE A	CTCTAAC	ECAC	CTCTAAC	NSS		ESPE	ECAC
20/21 Sept	BRASSAGE B	RCB	RCB	BCTSL	AJB		CTCTAAC	ACCB
	BRASSAGE C	Recy St Martin	ERSM	ESPE	ACCB		NSS	ERSM
	BRASSAGE D	Etoile Charleville	ECM	ABGR	ASATB		BCTSL	ECM
							RCB	ABGR
WEEK END 2	BRASSAGE E	2e BRASS B	2A	2B	3C	3D	AJB	ASATB
27/28 Sept	BRASSAGE F	2e BRASS D	2C	2D	3A	3B		

Les 8 équipes qualifiées restantes engagées en championnat sont réparties en 2 poules de 4 et disputeront un championnat en rencontre aller-retour. Les poules seront effectuées suivant le ranking obtenu après le brassage en poule A on aura les 1A, 1C, 1E et 2F en poule B les 1B, 1D, 1F ; 2E

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4. Les 2 premiers accéderont au championnat régional, 2 finales d'accessions se joueront le week-end du 6 et 13 décembre en phase aller/retour avec match aller chez 3A et 3B

Ces finales opposeront les équipes 2A contre 3B et 2B contre 3A, les 2 équipes vainqueuses seront qualifiées pour le championnat régional.

Les 4 équipes restantes 3E, 3F, 4E, 4F disputeront une phase de poule consolante suivant le même calendrier que



les poules haute A et B qualificative pour la région, et disputerons un championnat en rencontre aller-retour.

CALENDRIER 1° PHASE

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025	
1 Lu	36	1 Me		1 Sa	JOURNEE 2	1 Lu	49
2 Ma		2 Je		2 Di			2 Ma
3 Me		3 Ve		3 Lu	45	3 Me	
4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve	
6 Sa		6 Lu	41	6 Je		6 Sa	MATCH ALLER 3B/2A ET 3A/2B
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di	
8 Lu	37	8 Me		8 Sa	JOURNEE 3	8 Lu	50
9 Ma		9 Je		9 Di			9 Ma
10 Me		10 Ve		10 Lu	46	10 Me	
11 Je		11 Sa	JOURNEE 1	11 Ma		11 Je	
12 Ve		12 Di			12 Me		12 Ve
13 Sa		13 Lu	42	13 Je		13 Sa	MATCH RETOUR 2A/3B ET 2B/3A
14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di	
15 Lu	38	15 Me		15 Sa	JOURNEE 4	15 Lu	51
16 Ma		16 Je		16 Di			16 Ma
17 Me		17 Ve		17 Lu	47	17 Me	
18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je	
19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve	
20 Sa	BRASSAGE 1	20 Lu	43	20 Je		20 Sa	
21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di	
22 Lu	39	22 Me		22 Sa	JOURNEE 5	22 Lu	52
23 Ma		23 Je		23 Di			23 Ma
24 Me		24 Ve		24 Lu	48	24 Me	
25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je	
26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve	
27 Sa	BRASSAGE 2	27 Lu	44	27 Je		27 Sa	
28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di	
29 Lu	40	29 Me		29 Sa	JOURNEE 6	29 Lu	1
30 Ma		30 Je		30 Di			30 Ma
		31 Ve				31 Me	



3.2.3 : IDMU18

20 équipes sont engagées : Etoile 1, Etoile 2, CTC TAAC, Rethel, Nogent sur Seine, Vrigne aux Bois, BS Troyes Taissy, Sainte Savine, CSB, Tinquieux, RCB1, RCB2, ESPE Chalons, Vitry le François, Cormontreuil 1, Cormontreuil 2, Betheny, Recy St Martin, ABGR

Une 1° phase de brassage sera faite suivant le tableau ci-dessous pour dégager les 8 équipes participantes à la 1° Phase de qualification,

La ligue n'acceptant qu'une seule équipe par club, les équipes : Etoile 2, RCB2, Cormontreuil 2 ne participeront pas aux brassages.

Le classement sera déterminé par le nombre de victoires puis la différence générale (Pts marqués - pts encaissés) puis le résultat entre équipes au même nombre de victoires si encore égalité.

Temps de jeu sur les plateaux de brassage :

- 2 x 10min
- Fautes de joueurs maximum : 3
- Fautes d'équipes par mi-temps : 5
- Intervalle entre la mi-temps de 2 mins
- Match nul possible

Victoire = 3pts, match nul : 2pts, défaite : 1 pt

Après la 1° journée de brassage du 20/21 septembre les 5 équipes classées 1° sont qualifiées pour la phase suivante,

Pour les 2°, 3°, et 4° de chaque brassage A, B, C, D, E une autre journée de brassage sera organisée chez les 2°A et 2° B, 2°C

Suivant le tableau ci-dessous, les 1° des brassages F, G, H seront qualifiés pour la phase suivante

1ERE JOURNEE BRASSAGES U18M INTER DEPT				
BRASSAGE A	BRASSAGE B	BRASSAGE C	BRASSAGE D	BRASSAGE E
BS Troyes	Vrigne aux Bois	ESPE Chalons	Taissy	Tinquieux
Nogent sur Seine	Rethel	CSB	Cormontreuil (1)	Betheny
CTC TAAC	Étoile 1	Vitry le François	ABGR	RCB (1)
Sainte Savine		Recy St Martin		
Le 1er de chaque plateau se qualifie				
Les équipes en fond jaune accueillent les Plateaux				
2E JOURNEE BRASSAGES U18M INTER DEPT				
	BRASSAGE F	BRASSAGE G	BRASSAGE H	
	2e BRAS A	2e BRAS C	2e BRAS B	
	4e BRAS C	3e BRAS A	4e BRAS A	
	3e BRAS D	3e BRAS B	3e BRAS C	
	2e BRAS E	3e BRAS E	2e BRAS D	
Le 1er de chaque plateau se qualifie				
Les équipes en fond jaune accueillent les Plateaux				



Les 12 autres équipes engagées en championnat sont réparties en 3 poules de 4 et disputeront un championnat en rencontre aller-retour.

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées, pour la Poule A de A1 à A4 et pour la Poule B de B1 à B4.

Les 1ers A1 et B1 sont qualifiés directement pour le championnat régional et A2-B3 et B2-A3 joueront une finale d'accèsion en aller-retour le 6 et 13/12, les 2 équipes vainqueures seront qualifiées pour le championnat régional.

Les 9 équipes restantes 2F, 3F, 4F, 2G, 3G, 4G, 2H, 3H, 4H ainsi que Etoile2, RCB2, et Cormontreuil 2 disputeront une phase de poule consolante suivant le même calendrier que les poules haute A et B qualificative pour la région, et disputerons un championnat en 3 poules de 4 en rencontre aller-retour suivant tableau ci-dessous.

ETOILE 2	RCB 2	Cormontreuil 2
2F	2G	2H
3H	3F	3G
4G	4H	4F



CALENDRIER 1° PHASE

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025	
1 Lu	36	1 Me		1 Sa	JOURNEE	1 Lu	49
2 Ma		2 Je		2 Di	2	2 Ma	
3 Me		3 Ve		3 Lu	45	3 Me	
4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve	
6 Sa		6 Lu	41	6 Je		6 Sa	MATCH ALLER 3B/2A ET 3A /2B
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di	
8 Lu	37	8 Me		8 Sa	JOURNEE	8 Lu	50
9 Ma		9 Je		9 Di	3	9 Ma	
10 Me		10 Ve		10 Lu	46	10 Me	
11 Je		11 Sa	JOURNEE	11 Ma		11 Je	
12 Ve		12 Di	1	12 Me		12 Ve	
13 Sa		13 Lu	42	13 Je		13 Sa	MATCH RETOUR 2A/3B ET 2B/3A
14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di	
15 Lu	38	15 Me		15 Sa	JOURNEE	15 Lu	51
16 Ma		16 Je		16 Di	4	16 Ma	
17 Me		17 Ve		17 Lu	47	17 Me	
18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je	
19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve	
20 Sa	BRASSAGE	20 Lu	43	20 Je		20 Sa	
21 Di	1	21 Ma		21 Ve		21 Di	
22 Lu	39	22 Me		22 Sa	JOURNEE	22 Lu	52
23 Ma		23 Je		23 Di	5	23 Ma	
24 Me		24 Ve		24 Lu	48	24 Me	
25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je	
26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve	
27 Sa	BRASSAGE	27 Lu	44	27 Je		27 Sa	
28 Di	2	28 Ma		28 Ve		28 Di	
29 Lu	40	29 Me		29 Sa	JOURNEE	29 Lu	1
30 Ma		30 Je		30 Di	6	30 Ma	
		31 Ve				31 Me	



3.3 : PHASE DEUX

A VENIR, en poule de 4.

Calendrier phase 2 ci-dessous.

Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026
1 Je	1 Di PHASE 2 - JOURNEE	1 Di	1 Me	1 Ve	1 Lu 23
2 Ve	2 Lu 6	2 Lu 10	2 Je	2 Sa	2 Ma
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me
4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	1/4 COUPE DE LA MARNE	4 Je
5 Lu 2	5 Je	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve
6 Ma Épiphanie	6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de l	6 Me	6 Sa FINALE CHAMPIONNAT INTERDEPT + D1
7 Me	7 Sa 1/8E COUPE DE LA MARNE	7 Sa PHASE 2 -- JOURNEE 4	7 Ma	7 Je	7 Di
8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu 24
9 Ve	9 Lu 7	9 Lu 11	9 Je	9 Sa	9 Ma
10 Sa 1ER TOUR COUPE DE LA MARNE	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu 20	11 Je
12 Lu 3	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu 16	13 Me	13 Sa FINALE COUPE DE LA MARNE
14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu 25
16 Ve	16 Lu 8	16 Lu 12	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Sa PHASE 2 - JOURNEE 1	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu 21	18 Je
19 Lu 4	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu 17	20 Me	20 Sa
21 Me	21 Sa	21 Sa PHASE 2 -- JOURNEE 5	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu 26
23 Ve	23 Lu 9	23 Lu 13	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa PHASE 2 - JOURNEE 2	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je
26 Lu 5	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu 18	27 Me	27 Sa
28 Me	28 Sa	28 Sa PHASE 2 -- JOURNEE 6	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je		29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu 27
30 Ve		30 Lu 14	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa PHASE 2 - JOURNEE 3		31 Ma		31 Di	